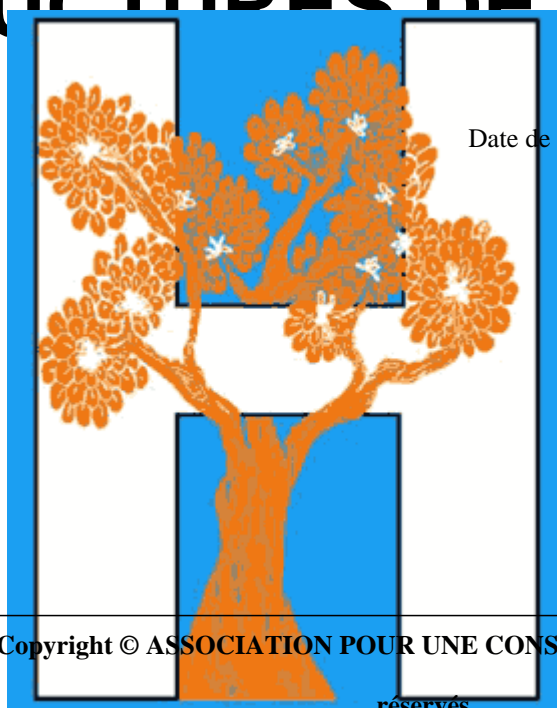




Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article822>

L'HÉLICOPTÈRE SANITAIRE, UN COMPLÉMENT, PAS UNE ALTERNATIVE AUX STRUCTURES DE PROXIMITÉ



Date de mise en ligne : samedi 22 février 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Communiqué du 12 février 2014 de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité

L'HÉLICOPTÈRE SANITAIRE, UN COMPLÉMENT, PAS UNE ALTERNATIVE AUX STRUCTURES DE PROXIMITÉ

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité prend acte de l'annonce le 10 février par la ministre de la santé de la création de plusieurs hélicoptères sanitaires. Ils permettront d'améliorer l'acheminement rapide des patients nécessitant des soins très spécialisés et urgents (par exemple les brûlés graves, les polytraumatisés, les traumatisés médullaires ...) vers des structures adaptées et très éloignées.

Mais l'hélicoptère sanitaire est un moyen complémentaire qui ne peut en aucun cas se substituer à une structure de proximité : les services d'urgence, les SMUR terrestres disponibles 24h/24, les médecins de premier recours qui assurent la prise en charge des soins courants.

Mobiliser ces médecins de ville pour les premiers soins en attendant l'hélicoptère sanitaire paraît peu crédible alors que ces derniers ont déjà des difficultés à faire face à leur charge de travail. Dans certaines régions, souvent les plus éloignées, ils ne sont plus assez nombreux pour répondre aux besoins des populations.

Comme en Haute-Saône en 2013, la Coordination Nationale et ses comités locaux appellent la population, les soignants, et les élus à la plus grande vigilance afin que la création de ces nouveaux moyens héliportés n'entraîne pas la fermeture de structures de proximité.

Lure , le 12 février 2014

L'ensemble des activités, propositions, contacts et dossiers... est disponible sur son site internet
<http://www.coordination-nationale.org>. Le contact officiel est postmaster@coordination-nationale.org

COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité Siège social : 11 rue Jean Moulin 70200 LURE - SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00017 - Arrêté d'Agrément 14/08/2008 - N2008AG0003 Site : <http://www.coordination-nationale.org> - Contact : postmaster@coordination-nationale.org
Présidente : Françoise NAY 3 rue Coutant 90200 Ivry sur Seine Tel. 01 46 72 63 82 - 06 07 89 06 57- jean.rostandivry@wanadoo.fr